

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Éducation : Nkea veut l'insertion des enseignements anti-corruption dans le système éducatif

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

LE ministre de la Promotion de la bonne gouvernance, Francis Nkea, vient de recevoir les membres de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDD) pour discuter de la question des possibilités de l'insertion des enseignements anti-corruption dans le système éducatif gabonais. Une expérience lancée ailleurs et qui a bien pris forme, a fait savoir le coordonnateur régional ONUDD pour l'Afrique centrale, Serigne Assane Dramé.

Une expérimentation nécessaire pour la Gabon, a fait savoir le ministre Nkea pour qui la lutte contre la corruption passe inéluctablement par l'éducation. "Le jeune citoyen, lorsqu'il met ses premiers pas à l'école, doit savoir faire la différence entre ce qui appartient à l'intérêt public et ce qui appartient à l'intérêt privé. De la sorte également, lorsqu'il va intégrer le milieu professionnel, il pourra faire la différence entre l'argent public et son propre argent. C'est pour cette raison que nous voulons faire en sorte qu'on insère dans le système éducatif gabonais des enseignements anti-corruption, ou tout au

moins des enseignements sur la bonne gouvernance pour que les citoyens puissent faire la différence", a-t-il fait valoir. Notons que cette séance de travail était élargie par visioconférence aux représentants et experts des ministères techniques, à savoir: l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, la Formation professionnelle et les experts de l'ONUDD à Vienne, en Autriche.



Photo: Abel Eyeghe

Séance de travail entre le ministre en charge de la Bonne gouvernance et les partenaires sollicités.

Choses vues : les glissières d'insécurité



Photo: GILLES Bastien MANGOUJIMBA

Des glissières source d'insécurité à Acae.

GBM
Owendo/Gabon

ELLES portent plusieurs noms: "Glissières de sécurité", "Rails de sécurité", "Gardes de sécurité", etc. Mais certaines d'entre elles ne jouent véritablement plus ce rôle depuis belle lurette. C'est le cas de celles-ci (notre photo) dans la zone d'Acae dans le sens Lalala-Pont Nomba, à la limite administrative des communes de Libreville (5e arrondissement) et d'Owendo. La dégradation de ces glissières est telle que les passants (automobilistes et piétons) ne tarissent pas de commentaires à la vue de l'état actuel de ces garde-fous devenus sources d'insécurité dans

la zone. Certainement ainsi dégradées suite à un accident dont ni le(s) propriétaire(s) du/des véhicules(s) responsable(s), ni les autorités compétentes n'ont songé à réparer cet ouvrage depuis sa destruction! Comment alors comprendre qu'une zone où le trafic est très dense du fait de l'activité portuaire et industrielle intense ne puisse pas donner aux services compétents matière à agir de manière prompt et efficace? C'est ce genre de situation qui ternit l'image de la ville. L'on en rencontre d'ailleurs un peu partout à travers les trois communes de la capitale et de sa périphérie. Faut-il attendre un drame ou un autre accident pour enfin agir?



APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif au renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville – Phase 1 : Mobilisation et traitement des eaux de la Mbomo.

Commanditaire
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Objet du marché
Renforcement de la production d'eau potable du Grand Libreville.

Phase 1 : mobilisation et traitement des eaux de la Mbomo
• Lot 2 bis : fourniture d'une unité compacte de traitement d'eau

Date de lancement
Jeudi 28 juillet 2022.

Source de financement
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

Critères d'éligibilité
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

Retrait des dossiers d'appel d'offres
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :
Direction des Achats et Stocks de la SEEG
Base Technique SEEG, sis en face de l'immeuble GABON TELECOM
B.P : 2082 Libreville - Gabon
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

Frais de dossier (non remboursables)
300 000 FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

Date limite de remise des offres
Vendredi 19 août 2022, à 15h00.

Date visite de site
Jeudi 04 août 2022

Période de retrait des dossiers d'appel d'offres
Du jeudi 28 juillet au mardi 02 août 2022, de 08h00 à 15h30.